



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 FEVRIER 2026

Délibérations	Délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire	Décision
Délibération Point 2.1	Motion pour réaffirmer l'appartenance de la compétence « distribution d'électricité » au sein du bloc communal (communes et groupements)	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 2.2	Convention tripartite de répartition des charges d'entretien des routes départementales en traverse d'agglomération	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 3.1	Affectation de dépenses	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 3.2	Débat d'orientation budgétaire	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 3.3.1	Mise à disposition gratuite de la salle AGORA - Organisation d'un événement intitulé « Labyrinthes de l'horreur » avec l'association Crazy Concept	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 3.3.2	Mise à disposition gratuites de la salle AGORA - Amicale du personnel de Saint Louis Agglomération	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 4.1	Création d'emploi permanent	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 5.1	Autorisation de l'intervention de l'EPF d'Alsace sur le ban communal de Sierentz pour le compte de SAINT-LOUIS AGGLOMERATION	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 6.1	Prévention et traitement des déchets abandonnés	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 7.1	DIA	En prend acte
Délibération Point 7.1	Sinistre	En prend acte
Délibération Point 7.2.1	Ajout d'un point à l'ordre du jour-situation exceptionnelle d'urgence	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 7.2.2	Hohlegasse, éboulement – situation d'urgence pour la mise en sécurité du site	Approuvée à l'unanimité

Le Maire, Pascal TURRI

Sierentz le 10 février 2026

Mise en ligne par M. Pascal TURRI, Maire, le 10 février 2026

Le secrétaire, Laurence MAIRE

